

RECLAMATIONS FO

FO 202302-01 – Astreintes

Dans la documentation « Procédure des astreintes de septembre 2022 » sur le site Welcome, il y a une référence au PV de désaccord relatif aux astreintes du 27 mai 2013.

1. Où puis je trouver le PV de désaccord sur les astreintes ?

FO 202302-02 – Absence ordre de mission

En mission depuis des mois, j'apprends, par un échange avec un représentant **FO**, la nécessité d'un ordre de mission détaillant les activités à réaliser dans le cadre de ma mission.

1. Pourquoi mon manager ne m'a pas fourni l'ordre de mission ?
2. **FO** demande quelle organisation va mettre en place l'employeur pour s'assurer qu'un ordre de mission, document obligatoire prévu dans la convention collective, détaillé soit fourni systématiquement à chaque salarié en mission ?

FO 202302-03 – Ordre de mission

Dans mon ordre de mission, mon manager a indiqué dans la partie « **Description de la mission** » :

« For administrative issues, contact your department assistant. »

ce qui signifie en français : « **Pour les questions administratives, contactez votre assistant de département** ».

1. Pourquoi mon manager a-t-il écrit cela ?
2. Pourquoi les activités réalisées ne sont pas indiquées ?

Dans la partie « **Obligations** », mon manager a indiqué :

« Unplanned leaves (illness, accident, acts of God ...) must be reported as soon as possible to your employer and client »

ce qui signifie en français : « **Les absences non planifiées (maladie, accident, cas de force majeure, etc.) doivent être signalés le plus rapidement possible à votre employeur et à votre client.** »

3. Pourquoi mon manager a-t-il écrit cela ?
4. **FO** demande pourquoi c'est au salarié de prévenir l'entreprise cliente dans ses absences et non le manager ?
5. **FO** demande pourquoi des éléments en anglais sont insérés dans un ordre de mission ?

FO 202302-04 – Saisie de mes absences pour grève dans Simus

A la suite de ma participation à la grève, afin de pouvoir saisir correctement ma FAT et ensuite la soumettre, j'ai tour à tour contacté (par mail et par téléphone) mon assistante du personnel, une assistante ADV et enfin mon manager. Je n'ai reçu aucune réponse à mes sollicitations.

1. Pourquoi personne ne m'a répondu ?

Afin de ne pas pénaliser la diffusion de mon activité, j'ai indiqué la période en « **Intermission Agence** », saisi les horaires de travail moins le temps de grève et un commentaire dans la partie « **Détail de l'activité** ».

2. Comment dois être saisie une grève de 2h30 dans Simus ?

FO 202302-05 – Déploiement MySkills

Je viens de recevoir un email pour m'annoncer le déploiement d'une plateforme baptisée « MYSKILLS » visant à digitaliser les supports du dossier de compétences et de l'entretien annuel.

En tant que collaborateur, il m'est demandé de réaliser les futures mises à jour de mon dossier de compétences dans MYSKILLS en l'initialisant via des « copier-coller » du dossier de compétences actuel et le mettre à jour directement dans MYSKILLS). Cela semble long à réaliser !

1. Cette tâche est-elle à réaliser lors du temps de mission chez le client avec l'ordinateur client ?

2. N'ayant pas d'ordinateur personnel et n'ayant pas accès à internet en dehors du client, comment faire pour réaliser mon dossier de compétences sur la plateforme MYSKILLS ?

3. L'employeur peut-il octroyer un temps administratif dédié en dehors de la mission sur un poste de travail à l'agence ?

FO 202302-06 – Frais non remboursés

A la demande d'Astek, je me suis déplacée pour un entretien technique chez SEB une semaine avant de rentrer dans les effectifs à mes frais (essence, péages). J'ai saisi les justificatifs dans Simus, mais je n'ai jamais reçu de remboursement malgré plusieurs relances.

FO peut-il intervenir auprès de la direction en ma faveur pour obtenir le remboursement des frais engagés qui sont de l'ordre de 200 €.

1. L'employeur remboursera-t-il les frais engagés par cette salariée pour réaliser un entretien technique avant son entrée chez Astek ?

2. Sinon, pourquoi ?

FO 202302-07 – Convocation à entretien préalable

A mon retour de congé parental en janvier 2023, un manager m'a proposé une mission en région parisienne nécessitant plus 3h de déplacement par jour si tout se passe bien.

Je lui ai indiqué que même, si la mission est intéressante, il est nécessaire de prendre en compte le temps de trajet pour éviter la fatigue. Fatigue qui peut avoir des conséquences préjudiciables sur le projet client. De plus, j'ai des enfants en bas âge dont je souhaite profiter dans la cadre de la conciliation entre vie personnelle et vie professionnelle.

Le manager m'a alors envoyé un email m'informant que j'avais refusé une mission.

J'ai eu une proposition de mission d'un autre manager pour laquelle je lui ai dit qu'il pouvait me positionner. Depuis 15 jours, je n'ai plus de retour.

Je viens de recevoir un courrier recommandé me convoquant à un entretien préalable. Je ne comprends car j'ai toujours bien fait mon travail.

1. Pourquoi suis-je convoqué à un tel entretien ?
2. Mon manager (département BFA) avec qui je m'entends bien et qui m'a fait faire les tours des managers récemment vient de m'annoncer son départ d'Astek. Y a-t-il un souci dans ce département ?

FO 202302-08 – Absence des affichages obligatoire à Astek Lomme

En déplacement à Lille, je constate qu'il n'y a aucun des affichages obligatoires pour l'établissement d'Astek à Lomme.

1. Quand l'employeur va-t-il afficher l'ensemble des documents obligatoires ?

J'ai également constaté que pour la société INEAT, qui héberge les locaux de l'établissement d'Astek à Lomme, tous les affichages ne sont pas présents et, parmi ceux existants, certains sont placés en dehors des locaux !

2. Quand l'employeur va-t-il installer l'ensemble des documents dans les locaux de l'entreprise ?